

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

AMENDEMENT

N° AC51

présenté par

M. Odoul, M. Ballard, M. Baubry, M. Bilde, Mme Blanc, Mme Bordes, M. Chudeau, Mme Diaz,
M. Guitton, M. Houssin, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Loir, M. Loubet, Mme Lorho,
M. Ménagé, Mme Parmentier, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc et Mme Roullaud

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.